

No. d'homologation LPA : NA

Fiche signalétique

Code de produit : 7906240

## Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit

Peinture d'émondeage en aerosol Wilson

Nom du fabricant

KG Spray-Pak Inc.

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Adresse

8001 Keele Street.

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Ontario

Préparé par :

Service technique

Canada, L4K 1Y8

## Section II – Identification des dangers

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classification des dangers : | Prudence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Mot-indicateur :             | Prudence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Mentions des dangers :       | Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les gaz. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection. |
| Stockage :                   | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Élimination :                | Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Autres dangers               | Aucuns connus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Section III – Composition, renseignements et ingrédients

| Ingrédients dangereux           | # CAS     | % Poids |
|---------------------------------|-----------|---------|
| Ethylene Glycol Monobutyl Ether | 111-76-2  | 3-7     |
| n-Butyl Alcohol                 | 71-36-3   | 1-5     |
| Secondary Butanol               | 78-92-2   | 1-5     |
| Carbon Black                    | 1333-86-4 | 0.1-1.0 |
| Dimethyl Ether                  | 115-10-6  | 30-60   |

## Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

### Section V – Mesures en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Non disponible.

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

---

## Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

---

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

---

## Section VII – Manipulation et entreposage

---

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter de respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

|                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Limites d'exposition professionnelle</b>           | <b>Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Valeurs biologiques limites</b>                    | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>              | Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. |
| <b>Mesures de protection individuelle, telles que</b> | <b>les équipements de protection individuelle</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Protection du visage/des yeux</b>                  | Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Protection de la peau</b>                          | Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Protection respiratoire</b>                        | Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Dangers thermiques</b>                             | Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Considérations d'hygiène générale</b>              | Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.                                                                                                     |

## Section IX – Propriétés physiques et chimiques

|                                                   |           |                                                     |                                           |
|---------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Forme :</b>                                    | Aérosol   | <b>Apparence physique :</b>                         | Liquide de couleur noire                  |
| <b>Odeur :</b>                                    | S.O.      | <b>Seuil olfactif (ppm) :</b>                       | S.O.                                      |
| <b>Gravité spécifique (aérosol)</b>               | 0.98-1.02 |                                                     |                                           |
| <b>Pression de vapeur aérosol (psig, 21°C)</b>    | 55-65mm   | <b>Densité de vapeur (air = 1)</b>                  | Supérieur à 1 (Air = 1).                  |
| <b>pH</b>                                         | 8.7-9.5   | <b>Point d'ébullition (°C) (liquide)</b>            | 100-171 °C                                |
| <b>Point de fusion/congélation (°C)</b>           | S.O.      | <b>Point d'éclair (°C), méthode</b>                 | -73.0 °C (-99.4 °F) Propulseur estimation |
| <b>Retour de flamme</b>                           | Oui       | <b>Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)</b> | S.O.                                      |
| <b>Concentration en COV (% p/p)</b>               | 39-40     | <b>Solubilité dans l'eau</b>                        | S.O.                                      |
| <b>Projection de la flamme aérosol</b>            | 15-45cm.  | <b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>         | 245 à 406 °C                              |
| <b>Limite d'inflammabilité inférieure (% vol)</b> | 1.1       | <b>Limite d'inflammabilité supérieure (% vol)</b>   | 18.0                                      |
| <b>Coefficient de distribution de l'eau/huile</b> | S.O.      | <b>Viscosité</b>                                    | S.O.                                      |
|                                                   |           |                                                     |                                           |

## Section X – Stabilité et réactivité

|                                               |                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réactivité :</b>                           | Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. |
| <b>Stabilité chimique :</b>                   | La substance est stable dans des conditions normales.                                                           |
| <b>Possibilité de réactions dangereuses :</b> | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas..                                                               |
| <b>Conditions à éviter :</b>                  | Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.                |
| <b>Matières incompatibles :</b>               | Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore                                                               |
| <b>Produits de décomposition dangereux :</b>  | Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.                                                           |

## Section XI – Renseignements toxicologiques

| Ingrédients                                                    | CL50                                                                                                        | DL50                                             |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Naphta lourd (pétrole), hydrotraité                            | > 5000 mg/m3, 4 Hours> 4980 mg/m3 (Rat)                                                                     | 4820mg/kg (oral ,rat)<br>>1900mg/kg (oral,lapin) |
| Perméthrine                                                    | Non disponible                                                                                              | > 2,500 mg/kg (oral, rat)                        |
| <b>Renseignements sur les voies de pénétration possibles :</b> |                                                                                                             |                                                  |
| Voie de pénétration - Inhalation                               | N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.                                              |                                                  |
| Voies de pénétration – Peau & yeux                             | Peut provoquer une allergie cutanée. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |                                                  |
| Voie de pénétration - Ingestion                                | Faible danger présumé en cas d'ingestion.                                                                   |                                                  |
| Effets d'une exposition aiguë                                  | Peut provoquer une allergie cutanée..                                                                       |                                                  |
| Propriété irritante                                            | Irritant pour la peau / les yeux                                                                            |                                                  |
| Cancérogénicité                                                | Inconnue                                                                                                    |                                                  |
| Mutagénicité                                                   | Aucuns renseignements disponibles et aucuns effets mutagènes indésirables anticipés.                        |                                                  |
| Tératogénicité                                                 | Aucuns renseignements disponibles et aucuns effets tératogéniques indésirables anticipés.                   |                                                  |
| Toxicité pour la reproduction                                  | Aucune connue                                                                                               |                                                  |
| Capacité de sensibilisation                                    | Inconnue                                                                                                    |                                                  |

## Section XII – Renseignements écologiques

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mobilité dans le sol</b> | Aucune donnée disponible.                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Autres effets nocifs</b> | On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant. |

## Section XIII – Renseignements sur l'élimination

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Méthodes d'élimination appropriées :</b> | Ce produit et son contenant doivent être éliminés en tant que matière dangereuse. Éviter de rejeter dans l'environnement. Les déversements et l'eau de rinçage sont considérés comme des résidus chimiques et doivent être éliminés selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsque vide. |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Section XIV – Renseignements sur le transport

TMD (Canada - route)..... QUANTITÉ LIMITÉE (AÉROSOLS, Classe 2.1, UN1950)  
DOT (É.-U. - route)..... QUANTITÉ LIMITÉE (AÉROSOLS, Classe 2.1, UN1950, QTÉ. LTÉE OU ORM-D)

---

## Section XV – Renseignements réglementaires

---

Règlements canadiens : .....

Classification SIMDUT : Non réglementé

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) ..... Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS).

NFPA Code 30B.....Niveau 1

---

## Section XVI – Autres renseignements

---

**Date d'émission originale :** 9 septembre 2018

**Renseignements supplémentaires :** Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : [www.premiertechhomeandgarden.com](http://www.premiertechhomeandgarden.com).

---